



ARC-EN-CIEL SAINT-PRIEST

INFOS ADHÉSION - 2020

ARC-EN-CIEL SAINT-PRIEST - Maison des Associations - 2 rue de la Cordière 69800 SAINT-PRIEST
www.aecsp.net www.facebook.com/ArcEnCielStPriest



MAJ du 150819

Catégories d'âges SAISON 2020

Condition,		Catégorie
Si vous êtes né(e) ...	Vous aurez dans l'année civile (2020) de la licence	Vous êtes ...
avant le 01/01/1961	60 ans et +	Senior 3
entre le 01/01/1961 et le 31/12/1980	De 40 à 59 ans	Senior 2
entre le 01/01/1981 et le 31/12/1999	De 21 à 39 ans	Senior 1
entre le 01/01/2000 et le 31/12/2002	18.19 et 20 ans	Junior
entre le 01/01/2003 et le 31/12/2005	15.16 et 17 ans	Cadet
entre le 01/01/2006 et le 31/12/2007	13 et 14 ans	Minime
entre le 01/01/2008 et le 31/12/2009	11 et 12 ans	Benjamin
après le 01/01/2010	10 ans ou moins	Poussin

Tarifs 2020 (Montants arrêtés lors de l'Assemblée Générale du 15 février 2019.)

Catégorie	Adhésion Club 2020	Licence Fédéral	Assurance Facultative (*)	TOTAL si prise de l'assurance
Membre dirigeant sans aucune pratique	0 €	55,75 €	0,25 €	56 €
Poussins	96 €	30,25 €	0,25 €	126,50 €
Jeunes 11 à 20 ans (Benjamin, Minime, Cadet, Junior)	96 €	41,75 €	0,25 €	138 €
Adultes Pratique en compétition (tir libre sans cours)	67 €	68,75 €	0,25 €	136 €
Adultes Pratique seule en club (sans cours)	67 €	60,75 €	0,25 €	128 €
Adultes Convention Handisport FFH (sans cours)	67 €	2,00 €	0,00 €	69 €
Adultes Pratique en compétition (avec cours)	130 €	68,75 €	0,25 €	199 €
Adultes Pratique seule en club (avec cours)	130 €	60,75 €	0,25 €	191 €
Adultes Convention Handisport FFH (avec cours)	130 €	2,00 €	0,00 €	132 €
Adultes débutants (avec cours obligatoire)	143 €	68,75 €	0,25 €	212 €

(*) Vous pouvez renoncer au bénéfice de cette garantie par écrit à l'aide du formulaire mis en ligne sur le site internet de la F.F.T.A. (procédure obligatoire). Dans ce cas, vous ne pourrez prétendre en cas d'accident à aucun remboursement et aucune indemnité au titre de la garantie accident corporel.

Retraités de l'Ecole de Sport (sur présentation licence UFOLEP)	- 40 € sur l'adhésion club correspondante au type de pratique
Etudiants (sur présentation carte étudiant)	
Lycéen	- 30 € de réduction possible avec carte PASS REGION

Renseignez-vous également auprès de votre comité d'entreprise qui peut, dans certains cas, participer à la cotisation. Nous acceptons les paiements en plusieurs fois, la rentrée étant une période « difficile » financièrement (3 paiements maximum, d'octobre à décembre).

Certificat médical

Pour une création de licence : Un certificat médical avec la mention : **non contre-indication à la pratique du tir à l'arc y compris en compétition, daté de moins d'un an** est obligatoire. **Aucune inscription ne peut être prise sans présentation du certificat médical**

Pour un renouvellement de licence : Le Certificat médical fourni précédemment est valable 3 ans sous réserve de satisfaire au questionnaire de santé cerfa 15699.01 reçu par mail

Reprises des cours (Salle de sport Boris Vian - 115 rue du Grisard à Saint-Priest)

- . Pour les loisirs, « perfectionnement » et compétiteurs - à partir du **lundi 09 septembre**, suivant le planning horaire
- . Pour les débutants (adultes et enfants) – à partir du **lundi 09 septembre**, suivant le planning horaire

Attention pour le cours JEUNES DEBUTANTS du lundi de 18h30 à 20h00 le groupe est limité à 16 places, les inscriptions définitives seront prises après 2 séances d'essai.